Image not found or type unknown

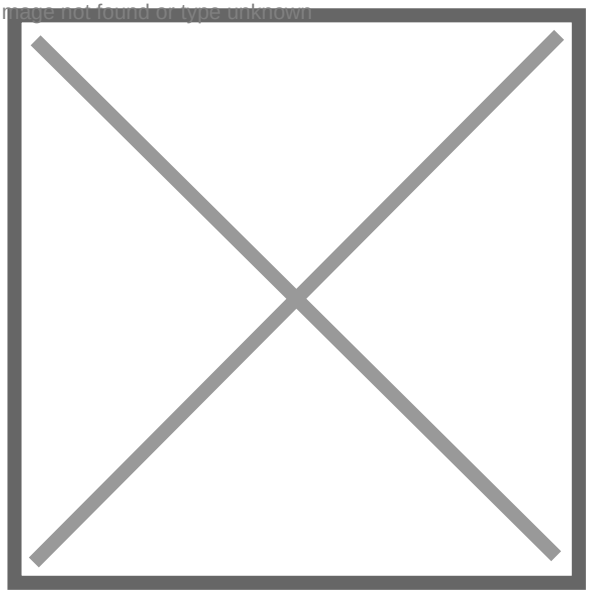

Nuisance, travaux chez le propriétaire

Par **Lucassan**, le **06/10/2021** à **11:20**

Bonjour,

Mon propriétaire, qui est aussi mon voisin, est en traveaux depuis fin juin (donc un peu plus de troi mois, et ce n'est pas fini).

Il m'ont effectivement prévenu, la veille) que cela sera bruyant. Je leur ai demander de respecter la pause méridienne, afin de de me permettre de manger au calme à midi, mais mais celà n'a pas été respecté. Je manger donc avec le buit de perceuse et autres dans mon dos. De même, il était impossible pour mes enfants de faire la sieste.

Les traveaux occasionnaient aussi beacoup de poussières, souvent du ciment, qui rendait ma terasse inexploitable. J'ai même du vivre les portes fermées pendant des semaines.

L'entreprise est aussi intervenue dans ma cour, pour règler un problème d'étanchéité (l'intervention était prévu pour une semaine). Ils m'appellent la veille pour me demander de déplacer mes plantes et mon mobilier de jardin (trop lourd pour moi).

3 semaines plus tard, ils termine l'intervention dans ma cour. La propriétaire affirme qu'ils ne sont pas dans l'obligation de tout remettre en place.

Passons pour le bruit et la poussière. Mais que je soit obliger de tout remettre en place après leurs travaux et tout ce désagrément... est-ce normal ?

Merci pour votre attention et vos conseils.

Par **Zénas Nomikos**, le **08/10/2021** à **14:20**

Bonjour,

si vous êtes en copropriété vous auriez pu vous adresser au syndic afin de faire respecter le règlement de copro.

Par **morobar**, le **09/10/2021** à **09:50**

Bonjour,

L'entreprise n'avait aucun droit à pénétrer chez vous, de même que votre propriétaire.

Même pour peindre les murs en or et argent.

Par **Lucassan**, le **11/10/2021** à **11:51**

Helas, il n'y a pas de copropriété: ma maison a été construite au dessus de celle de la propriétaire.

pour ce qui est de l'intervention dans ma cours, je leur ai accordé l'accès, par bon sens, puisqu'elle disait qu'il y avait des infiltration chez elle, ce qui est effectivement désagréable.

Cependant, je ne m'attendais pas à ce qu'il refeusent de tout remettre en place. et les planches de bois qu'ils ont laissé dans le jardin: je ne vais quand même pas louer un camion pour le jetter à la déchetterie...

Par **Amabella Martel**, le **26/10/2021** à **10:40**

Bonjour,

Pourquoi ne pas réclamer a votre propriétaire l'ampleur du travail a effectué après leur passage?

Après tout, les incidents que vous subissez ne sont pas particulièrement de votre faute.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés